

**PARRAINEZ UN AMI, UN VOISIN... ET GAGNEZ 3 MOIS (OU PLUS) DE PROLONGATION GRATUITE\* DE VOTRE ABONNEMENT À**

**L'avenir agricole**  
Loire-Atlantique  
Maine-et-Loire  
Mayenne  
Sarthe  
L'information agricole des Pays de la Loire  
www.aveniragricole.net

- Pour en profiter, c'est facile !**
1. Remplissez la partie PARRAIN du coupon ci-dessous et remettez-le à votre filleul.
  2. Votre FILLEUL remplit les informations le concernant et nous retourne le bon d'abonnement « spécial parrainage ».
  3. Dès que votre filleul est abonné à L'avenir agricole, vous bénéficiez à la fin de votre abonnement d'une prolongation de 3 mois. Si vous avez plusieurs filleuls, votre abonnement sera prolongé d'autant de fois 3 mois.

#### PARRAIN

Numéro d'abonné (indiqué sur le film d'envoi de votre Journal ABON 0000000) : .....

Société : .....  
Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse : ..... Ville : .....  
Code postal : .....  
Téléphone : ..... Email : .....@.....

#### FILLEUL

Société : .....  
Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse : ..... Ville : .....  
Code postal : .....  
Téléphone : ..... Email : .....@.....

**Oui, je souhaite m'abonner pour 1 an (50 numéros) à l'avenir agricole. Je bénéficie de l'offre «parrainage» au prix de 69 € au lieu de 91 € pour mon abonnement.**

Je joins mon règlement de 69 € par cheque à l'ordre de l'avenir agricole.  
Pour les autres modes de règlement, carte bancaire ou prélèvement, merci de contacter Sylvie au 02 43 49 56 00.

Bulletin de parrainage à compléter et à retourner par courrier à :  
**L'AVENIR AGRICOLE**  
BP 66102  
53061 LAVAL CEDEX 9

\*Offre valable du 20/09/2019 au 22/11/2019, pour tout nouvel abonnement d'un an du filleul à l'offre «spécial parrainage» (toute personne sur adresse postale non abonnée au cours des 12 derniers mois).

#### ENVIRONNEMENT

## La Mayenne pilote du réseau Bio Climat sur les GES

Le défi est double : réduire ou produire moins de gaz à effet de serre, et adapter les exploitations agricoles au changement climatique. Le réseau Bio Climat développe un programme sur trois ans, depuis fin 2018, et mobilise onze partenaires autour de la Fnab, sur six territoires en France, dont la Mayenne. Le programme va étudier les marges de progrès réalisables à trois échelles : la parcelle, l'exploitation et le territoire. Il entame une collecte de données, qui aboutira à des propositions de pratiques.

Le Civism bio 53 conduit donc une partie de ce programme. Jeudi 24 octobre, il a organisé une réunion technique, complétée d'une visite de terrain, sur la parcelle de Jean-François Gauné, à Saint-Quentin-Anges, encadrée par Karim Rimam, référent national du programme pour cet axe 1, sur les sols *lire en dernière page*. Pour ce volet, l'objectif est de travailler au stockage de carbone dans les sols, à hauteur de 4 pour 1000, afin de limiter les émissions de GES et d'améliorer la fertilité.



Jeudi 24 octobre, agriculteurs et techniciens ont exploré le sol d'une parcelle difficile de Jean-François Gauné. "On a travaillé sur les couverts, on apporte de la chaux, du compost, mais elle reste lourde et humide" explique le producteur. Le défi sera de trouver comment améliorer sa fertilité. (photo Civism bio)

"La France a été le fer de lance mondial de ce projet 4 pour 1000, à l'occasion de la COP21" rappelle Karim Rimam. Ce ratio a été retenu parce qu'en "stockant 0,4 % de carbone en plus, on pourrait stopper le phénomène d'accroissement des GES sur la planète".

#### Des volontaires ?

Pour l'axe 2 (exploitation), le Civism bio cherche une ferme laitère avec atelier de transformation si possible (pour intégrer une dépense éner-

#### SANISCOPE

## Installation et fusion de troupeaux

La reprise d'une structure existante ou fusion de troupeaux entraîne inévitablement le mélange de deux microbiomes d'élevages différents, avec à la clef, des pertes économi-ques importantes, conséquence de soucis sanitaires nouveaux. Le GDS propose un accompagnement technique et financier des futures installations.

Une évaluation sanitaire du (des) troupeau(x) est nécessaire afin d'aborder la transition dans les meilleures conditions. Pour le cédant : vérifier le statut sanitaire de son troupeau pour transmettre son cheptel en toute sérénité. Et pour le repreneur : disposer de garanties sanitaires solides et démarrer sereinement son activité.

#### BVD, paratuberculose, neosporose, etc.

Certaines maladies peuvent être présentes à bas bruit dans un élevage sans montrer de signes visibles et ne se déclarer qu'à la faveur d'un stress, d'un changement de conduite. C'est pourquoi il est nécessaire d'anticiper cette phase d'évaluation. Quels indicateurs regarder ?

- BVD
- Statut du lait de tank
- Résultats de prophyllaxie allaitante
- Des analyses peuvent être nécessaires pour

gétique aux données). L'idée est de constituer un réseau de fermes en transition. Enfin, il cherche aussi une collectivité volontaire pour être suivie pour l'axe 3 (territoires). Cela impliquera des politiques portant sur l'alimentation durable. "On ne va pas réinventer l'eau chaude, on connaît les pratiques, mais l'intérêt est de les mesurer et les vérifier au bout de trois ans" développe Karim Rimam.

Rémi Hagel

démontrer la circulation ou non du virus BVD. Une vaccination peut parfois être mise en place

- Age minimum au dépistage : tout âge
- Paratuberculose
- Statut du lait de tank
- Résultats de prophyllaxie allaitante
- Historique : présence de cas cliniques ?
- Age minimum au dépistage : 24 mois
- Neosporose
- Statut du lait de tank
- Historique des avortements
- Age minimum au dépistage : 12 mois

#### Et les autres maladies

Il peut être nécessaire aussi de faire le point sur certaines maladies déjà présentes dans le cheptel : fièvre Q, diarrhées sur les veaux, paratuberculose, etc. Un bilan de la santé mammaire, ainsi qu'un audit boîtiers sont aussi des aspects à ne pas négliger. Le surcroît de travail lors d'une installation ne doit pas faire oublier l'importance des aspects sanitaires. Les conséquences peuvent être importantes et remettre en question la valeur du cheptel. Anticiper l'évaluation sanitaire d'un cheptel avant une transmission est donc essentiel.

Guillaume Le Court  
Technicien sanitaire  
GDS Mayenne

